

Les liquidateurs

Depuis quelques semaines, les grandes manœuvres ont commencé.

Avec l'annonce d'un budget en déficit de 21,3 M€, la direction a décidé de frapper les esprits en multipliant mesures et menaces prétendument destinées à réduire les coûts.

La verticalisation des moyens de production dans les chaînes

Ayant commandité un audit sur les moyens de production, la direction a pensé y trouver la caution nécessaire à l'annonce, le 20 janvier, lors d'un CCE extraordinaire, (en 4 pages d'un simple « Powerpoint » !) de la fin de la DPP, de celle de la direction des Antennes de la DGATTN, et de la verticalisation des chargés de réalisation et des techniciens d'antenne dans chacune des chaînes. Le sort de la documentation n'est officiellement pas encore arrêté.

Sans plus d'explications, Catherine Sueur annonce le 27 janvier, lors d'une réunion exceptionnelle des salarié-es de la Direction des Personnels de Production, la disparition de leur direction et leur réaffectation dans chacune des chaînes.

Profitant de la stupeur provoquée par cette annonce, en réponse à la question posée dans la salle : « à la prochaine réunion, il se passe quoi ? » Catherine Sueur conclut en affirmant « On entérine ! ». Pas d'explication, pas de discussion : le couperet.

Pourquoi cette restructuration ?

Parce que, en supprimant les directions métiers transversales la direction tente d'éliminer toute référence et toute identification aux métiers, toutes revendications communes.

Parce que, une fois confinés chacun dans une chaîne, avec des équipes morcelées, il sera plus aisé de faire pression sur chacun pour faire exécuter des activités qui ne relèvent pas du métier : un peu de site internet par ci, un peu de documentation par-là, un peu de mixage, un peu de montage....

Bref, au début rien de flagrant mais très vite une confusion entre les métiers et sous la pression d'un audimat toujours plus exigeant, l'évidence que nous sommes trop pour faire tout ça.

Pourquoi un chargé de réalisation quand on dispose d'un attaché de production ou d'un technicien et inversement...

Alors, viendra le temps de l'écroulement, on gardera les plus conciliants et on écartera les "vieilles écoles", ceux « qui n'ont toujours pas compris les nouvelles contraintes imposées par la crise » (dixit madame Sueur) !

Et puis, ces chaînes autonomes pourront être filialisées si le besoin s'en fait sentir.

Les tentatives d'externalisation des activités de la direction de l'établissement.

Depuis 2013, tout est fait pour étrangler et mettre en péril les services de cette direction. Le dogme étant de rentabiliser en externalisant les coûts, la première tâche a été de pratiquer une réduction des effectifs telle qu'elle met en péril l'accomplissement des missions et semble rendre évident l'intérêt d'une externalisation.

C'est ce qui est tenté depuis de longs mois au service accueil et sécurité, c'est ce qui est fait au service propreté (nettoyage) qui subit actuellement sa seconde réforme en 2 ans et qui a déjà perdu 36 % de ses effectifs.

L'actuelle réforme vise à externaliser encore un peu plus les activités de nettoyage et de confier aux salarié-es de Radio France qui se chargeaient des bureaux et de l'approvisionnement des sanitaires des opérations de nettoyage mal définies et pour la plupart dans les sous-sols. Tout cela se passe sans discussion, avec des

méthodes inadmissibles caractérisées par la brutalité et l'intimidation et qui créent des situations de plus en plus nombreuses de souffrance au travail.

Les formations musicales

Alors que les musiciens et leur public essuient les plâtres de l'auditorium (nombreux dysfonctionnements dus pour la plupart à un manque consternant de compétence des directions et d'écoute des personnels), la Direction laisse fuiter les rumeurs les plus alarmantes sur l'avenir des formations musicales... sans doute pour angoisser les salarié-es et leur faire accepter comme un moindre mal le projet NAC/musiciens enfin révélé après des années d'attente !!!

Les cinq micro-locales

Après avoir décidé de créer les micro-locales la direction trouve qu'elles coûtent trop cher et les ferme. Annonce brutale sans égard pour les salarié-es qui y travaillent, qui ont construit leur vie professionnelle et familiale dans la région et qui se retrouvent du jour au lendemain sans savoir ce qu'ils deviennent !

Sophia

La direction laisse planer depuis plusieurs semaines une menace sur Sophia qui conçoit et fournit des programmes aux radios associatives sous prétexte qu'il existe une structure privée concurrente. Le service public abandonnerait donc, si Sophia disparaissait, les radios associatives aux mains des banques de programmes privées ! Et puis les salarié-es de Sophia sont eux aussi dans l'incertitude et l'angoisse.

Le bâtiment

Le bâtiment ? Ça va pour lui merci !!! La direction y place toutes les ressources financières de Radio France au détriment de tous les autres secteurs. Et puis il aide parfois à justifier et accélérer toutes ces restructurations...

Ces restructurations, externalisations, suppressions d'activité, pour lesquelles le gouvernement, en se désengageant, porte une lourde responsabilité par le sous-financement dans lequel il maintient l'audiovisuel public (rappelons qu'il a amputé de 80 millions d'euros ses engagements signés dans le COM (Contrat d'Objectifs et de Moyens) précédent), se font avec une brutalité inédite sans aucun égard pour les salarié-es, pour leur travail, pour leur vie ! Mais aussi au mépris de leurs activités, de la radio, du service public ! Il apparaît de plus en plus clairement que la préoccupation de la direction de Radio France est de gérer la pénurie en économisant sur les activités et en faisant rentrer de l'argent à tout prix! Pour ce faire, on loue des espaces pour des défilés de mode, des studios pour des fêtes privées, des salarié-es pour les activités louées ! On voit venir le moment où l'activité prioritaire sera la location et l'activité annexe la radio !

Ça suffit !

Nous refusons d'être les complices et cautionner la faillite méthodiquement planifiée de nos métiers, nos emplois, notre santé et de nos radios !

Nous refusons d'accréditer l'idée de comptes déficitaires là où l'Etat se désengage!

Au lieu de sacrifier les moyens de production depuis plusieurs années, la direction doit assumer sa responsabilité et son devoir: négocier avec la tutelle les moyens indispensables aux missions de service public de Radio France!

Notre responsabilité et notre droit, en tant que salarié-es et en tant que syndicats, est d'organiser la riposte à la hauteur des attaques !

Paris, le 2 Février 2015